

# Commerce non-sédentaire

Vous êtes un commerçant / restaurateur ambulant ? Découvrez les modalités pour demander une place de marché ou d'emplacement pour votre camion restaurant à Cergy.

## **Demander une place sur les marchés hebdomadaires de Cergy**

**Vous êtes commerçant sur les marchés et vous souhaitez déballer sur les [marchés Cergyssois](#) :**

- Marché Axe Majeur – Horloge : mercredi et samedi, de 8h30 à 13h15
- Marché des Hauts-de-Cergy : dimanche, de 9h30 à 13h30
- Futur marché Grand Centre : jeudi, fin de journée

### **Deux possibilités :**

- Vous souhaitez assurer votre présence sur les marchés toutes les semaines au même emplacement : [faites une demande d'abonnement](#) ;
- Vous souhaitez tester votre activité ou bien ne venir que ponctuellement vendre vos produits : [faites une demande de place journalière](#).

Pour déposer votre demande, remplissez le formulaire en ligne en joignant les pièces suivantes :

- Carte permettant l'exercice d'activités commerciales ou artisanales ambulantes ;
- Carte d'identité du commerçant ;
- Extrait KBIS daté de moins de 3 mois ou numéro Siren pour le régime des auto-entrepreneurs ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- Photos couleur de votre stand ;
- Détail des articles à vendre ;
- Carte grise et contrôle technique.

**Attention ! Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

Votre demande sera enregistrée par le service commerce de la ville de Cergy, puis transmis au délégataire gestionnaire de nos marchés forains la société Somarep.

Lors de la prochaine commission (une par trimestre), votre dossier sera étudié et vous recevrez dans les 7 jours suivants celle-ci, par courrier, une réponse à votre demande.

## **Demander un emplacement de restauration ambulante / foodtruck à Cergy**

Vous êtes un professionnel de la restauration ambulante et souhaitez participer aux événements et animations organisés par la ville de Cergy ?

La Ville propose des emplacements ponctuels dédiés aux foodtrucks et stands de restauration mobile lors de ses événements.

Pour déposer une demande d'emplacement, merci de [remplir le formulaire spécifique](#) et de fournir les documents requis :

- **Copie de la pièce d'identité du commerçant**
- **Justificatif d'immatriculation** au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis de moins de 3 mois) ou au répertoire des métiers (n° de SIRET et code NAF)
- **Carte d'activité ambulante**
- **Copie de la déclaration d'embauche URSSAF** (pour les salariés éventuels)
- **Attestation de formation aux bonnes pratiques d'hygiène (HACCP)** ou diplôme de cuisinier reconnu (conforme à l'arrêté du 25 novembre 2011)
- **Avis de passage du dernier contrôle d'hygiène**
- **Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle**
- **Déclaration CERFA 13984** concernant les établissements manipulant des denrées animales ou d'origine animale (le cas échéant)
- **Copie du récépissé de licence de vente de boissons alcoolisées** (si applicable)

- **Photo couleur récente de votre foodtruck**

Chaque dossier est étudié en fonction des critères d'hygiène, de sécurité, de diversité des offres et de cohérence avec l'événement.

## Liens utiles

[Demander une place de marché Demande d'emplacement restauration ambulante](#)

## Contact

### Service commerce de la ville de Cergy

- [Hôtel de ville](#)  
[3, place Olympe-de-Gouges \(ex-place de l'Hôtel de ville\)](#)  
[BP 48000 Cergy 95801 CERGY-PONTOISE Cedex \(ouverture dans un nouvel onglet\)](#)
- [0134334400](#)
- [Contacter](#)

## Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile ! Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif) Envoyer mon commentaire